

[N°60]
Juillet-août
2015

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS



DOSSIER :: P.13

Vive la jeunesse !



P. 10 POLITIQUE
DE LA VILLE
Un contrat
pour les quartiers

P. 12 EN IMAGES
Les écoles
en fête

P. 17 RENTRÉE
Forum
des associations



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 3100 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Démarches de rentrée p.6
- Rythmes scolaires : du nouveau à la rentrée p.7

Vivre ensemble

- Seniors : les sorties de l'été p.8
- Horaires estivaux p.9
- Un contrat de ville en faveur des quartiers p.10
- Aménagements paysagers aux Joncs-Marins p.11
- Les écoles en fête p.12

Dossier p.13

Vive la jeunesse !

- Service Jeunesse - Point information jeunesse
Des équipes qualifiées p.14
- La jeunesse vue par M^{me} Le Foll-Karouani p.15
- Le Chalet en pratique p.16

Rendez-vous p.17

- Forum des associations p.17
- Portrait : Catherine Hirzel p.18
- Jazz au Marcille p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Avec les grandes vacances qui approchent, nous voyons aussi un épisode caniculaire s'installer depuis quelques jours. Si le soleil est le bienvenu en ce début d'été, on se souvient tous de la canicule de 2003 et de ses conséquences dramatiques. Aussi, agir en prévention est essentiel : la mairie a mis à disposition un registre pour permettre aux personnes âgées de s'identifier et de bénéficier en priorité du plan canicule. Cet épisode de fortes chaleurs doit être l'occasion de prendre soin des personnes fragiles et de leur apporter une attention plus grande qu'à l'accoutumée.

Nous avons adapté les horaires d'accueil du public et nous continuerons si la chaleur persiste : n'hésitez pas à vous renseigner sur le site de la ville ou à surveiller les panneaux électroniques.

J'en profite pour vous rappeler de ne pas oublier les gestes importants : bien s'hydrater, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, sauf quand cela est indispensable, privilégier les endroits climatisés, se munir de brumisateurs...

L'été, c'est aussi le moment de penser aux sorties. Jeunes, seniors, adultes ou enfants, il y en a pour tous les âges à Fleury. Au gré des pages de ce magazine, vous découvrirez le programme concocté par les services municipaux. Le dossier, quant à lui, est consacré à la jeunesse : cet été, n'hésitez pas à envoyer vos enfants au Chalet où une équipe d'animateurs professionnels les attend pour leur proposer un large panel d'activités !

Et parce que le lien entre les générations se doit d'être construit et entretenu, seniors et enfants du centre de loisirs, venez découvrir les jeux de l'été à l'Espace intergénérationnel.

En vous souhaitant à toutes et tous un agréable été,

Avec mon profond dévouement.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Le Colporteur • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Page 5 (les 3 photos en haut), page 11 (en bas), page 15 (en bas à droite) : Djamilia Calin - Page 8 : Wikicommons (en haut), Studio Plus (en bas) - Page 24 : conception Sophie Rouxel.



1 **CONCERT** • Au programme de la dernière soirée "Du son à Malraux", le 5 juin dernier, avec Noflipe et Broc vs Black 10: gros son, rythmes funk, riffs rock, musique hip-hop...

2 **HALTE-GARDERIE** • Encore une belle année d'activités et de sorties avec la halte-garderie ! Le 2 juin, parents, enfants et animatrices ont retrouvé Stéphanie (CMA) pour partager chansons, expo photos et repas.

3 4 **FÊTE DES VOISINS** • Le 6 juin aux Aunettes, une fête des voisins était organisée par les habitants, l'amicale des locataires, la mairie et le service de la politique de la ville. Couscous, spécialités de tous les pays : le thème était les cuisines du monde. Au programme de la soirée : spectacle hip-hop des élèves du CMA, concert des femmes du quartier (voir p. 19) et jeux de société avec la Réussite éducative.

5 6 **PETITE ENFANCE** • Les enfants sont à la fête au mois de juin ! Le 12 juin, le personnel du nouvel accueil "Brin d'éveil" invitait les familles autour d'un diaporama et d'un buffet gourmand ; le même jour, la crèche collective avait organisé une petite fête pour les familles dans l'agréable jardin de la Maison de la petite enfance.

FÊTE DE LA VILLE : DU HAUT VOL ! • De l'émotion, du rire, du spectacle : la fête de la ville 2015 a été riche en moments forts. Dès le 18 juin, la Caravane des caravanes installée à la Pointe-Verte est allée à la rencontre des écoles et des résidents de la maison de retraite pour des spectacles en avant-première. Puis le vendredi soir, un public nombreux avait répondu présent pour le dernier épisode de "Quand l'amour Fleury", l'émission-spectacle conçue et interprétée par les habitants, sous la houlette de La compagnie simagine. Le lendemain, les caravanes ouvraient leurs portes à 15h. Dans chacune d'entre elles, des spectacles plus loufoques et drôles les uns que les autres attendaient les visiteurs. Les services municipaux proposaient aussi des animations : stand maquillage, jeux de société, Crazy-R-Ball, échasses urbaines... tandis qu'un coin "resto" était assuré par les associations Parole et équilibre, Ti'macatia, Reflet d'Outre-Mer, Akiouka, et Lyannaj'91. Enfin, après un bal déjanté et une déambulation qui ne l'était pas moins, le public a assisté, le souffle coupé, aux prouesses des danseuses de la compagnie Retouramont. Suspendues à 12 mètres de haut, elles ont apprivoisé les façades des Aunettes et le ciel de Fleury avec magie et poésie. Inoubliable !



COMMÉMORATION
Appel du 18 juin

Jeudi 18 juin, Claude Boutin, adjoint au maire en charge des Travaux et de la Sécurité routière, et les associations d'anciens combattants se sont réunis pour commémorer l'appel à la Résistance lancé par le général De Gaulle le 18 juin 1940.

À NE PAS OUBLIER
Démarches de la rentrée

Pour bien préparer la rentrée, n'oubliez pas d'inscrire votre ou vos enfant(s) à la cantine, au centre de loisirs ou aux accueils périscolaires. Attention, ces démarches sont à faire **avant le 29 août**.

Rens. : service Régie unique en mairie
Tél. : **01 66 46 72 20**

DÉMARCHES DE RENTRÉE

Quotient familial : des adaptations

Pour mieux prendre en compte la réalité sociale des familles, les modalités de calcul du quotient familial* ont été actualisées lors du Conseil municipal du 22 juin. Pensez à faire (re)calculer votre quotient **du 1^{er} au 30 septembre**.

Les tarifs de la restauration scolaire, des accueils du matin ou du soir, des études surveillées, des classes de découverte, du CMA, sont établis en fonction du quotient familial. Le quotient, principe de solidarité, permet une plus grande justice et un plus large accès à ces différentes activités. A Fleury, les modalités de calcul du quotient avaient été fixées en 2002. Treize ans après, il s'avérait donc nécessaire de les actualiser afin de mieux prendre en compte la réalité sociale des familles. Deux changements majeurs ont été actés. En premier lieu, une simplification est mise en place en calculant désormais le quotient sur l'année scolaire et non plus sur l'année civile. En clair, le quotient est donc calculé du 1^{er} septembre au 31 août, tout comme les tarifs, ce qui permet aux familles de bénéficier des mêmes tarifs pour l'ensemble de l'année scolaire. Deuxième changement : le mode de calcul lui-même. Les tranches du

quotient ont été réajustées pour favoriser une plus grande justice, notamment en direction des familles aux revenus les plus modestes. Les tarifs actuels ont été recalculés à la baisse pour l'ensemble des tranches déjà existantes. De nouvelles tranches et de nouveaux tarifs ont été créés pour les revenus les plus hauts.

Faites calculer votre quotient

Il est donc essentiel de venir faire calculer votre quotient durant le mois de septembre, même s'il ne s'agit pas d'une première inscription. Pour cela, vous devez vous rendre au service Régie, en mairie, muni de votre avis d'imposition 2015 (reçu fin août ou début septembre). ■

Service Régie unique

Tél. : 01 66 46 72 20
Fermeture au public les lundis matins et mercredis toute la journée.

* Hors activités petite enfance et retraités.



RYTHMES SCOLAIRES

Du nouveau à la rentrée !

A partir de septembre, les NAP (Nouvelles activités périscolaires) se dérouleront sur des temps d'1h30, deux fois par semaine, au lieu de 45 minutes par jour.

Depuis un an, à Fleury, la journée d'école se termine à 15h45, et est suivie des Nap, temps d'activités d'une durée de 45 minutes, mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Au cours de l'année, plusieurs points d'étape ont eu lieu avec les enseignants, les représentants de parents d'élèves, les services municipaux et les animateurs de la Ville. Et au terme d'un an d'expérience, le constat est unanime : 45 minutes représentent un temps bien trop court pour développer de réels projets d'éveil, de découverte, d'initiation... Impossible également de prévoir un quelconque déplacement dans un gymnase, à la médiathèque ou au Centre musical et artistique... d'autant qu'en réalité, une fois le rassemblement des enfants, le passage aux toilettes et "l'intendance" terminés, il reste tout au plus 15 à 20 minutes pour le temps d'activité.

Le bien-être de l'enfant et la régularité de sa journée au cœur de la nouvelle organisation

Si le bilan fait ressortir plusieurs éléments positifs comme le choix de la gratuité, décidée par la municipalité, ou encore une mise en place opérationnelle des Nap qui s'est déroulée sans accroc, des ajustements semblent donc nécessaires. L'objectif principal de la réforme des rythmes scolaires est de favoriser les apprentissages fondamentaux aux moments où les élèves sont les plus attentifs. L'autre objectif est de favoriser l'accès à des pratiques sportives ou culturelles de qualité. Ces deux critères, mais aussi la prise en compte de la régularité de la journée de l'enfant, ont donc guidé la réflexion. Trois réunions de travail ont été organisées avec la communauté éducative (enseignants, délégués de parents d'élèves et animateurs municipaux)

pour mettre au point les nouveaux horaires, présentés aux parents les 2, 4 et 9 juin derniers. Des réunions qui se sont déroulées dans un climat serein : les nouveaux principes ont reçu un très bon accueil du côté des parents.

Concrètement, qu'est-ce qui change ?

Les Nap auront désormais lieu sur des temps d'1h30 et non de 45 minutes. Les Nap auront lieu deux fois par semaine (voir emplois du temps ci-dessous) : les mardis et vendredis de 15h à 16h30 dans les groupes scolaires Robert-Desnos et Paul-Langevin, et les lundis et jeudis de 15h à 16h30 dans le groupe scolaire Joliot-Curie. La nouvelle organisation fera l'objet, à la demande des équipes enseignantes, d'une alternance d'une année sur l'autre dans les différents groupes scolaires. ■

ÉDUCATION

Des livres pour les CM2 !

Le passage en sixième est une étape importante de la vie d'un enfant. Pour encourager les écoliers de Fleury dans leur parcours, Nathalie Batard, adjointe au maire en charge de l'Enfance et du Scolaire, accompagnée des équipes de la médiathèque et du service Enfance-Scolaire, a remis un livre à chaque élève de CM2 vendredi 26 juin. Ce livre offert par la municipalité était auparavant choisi par l'élève, parmi une sélection proposée par la médiathèque Elsa-Triolet.



A RETENIR
Les nouveaux emplois du temps à la rentrée

	Groupes scolaires Robert-Desnos et Paul-Langevin					Groupe scolaire Joliot-Curie				
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h15-8h30	périscolaire					périscolaire				
8h30-11h30	temps scolaire (3 heures)					temps scolaire (3 heures)				
11h30-13h30	pause méridienne (2 heures)					pause méridienne (2 heures)				
13h30-15h	temps scolaire (3 heures)	temps scolaire (1h30)	centre de loisirs	temps scolaire (3 heures)	temps scolaire (1h30)	temps scolaire (1h30)	temps scolaire (1h30)	centre de loisirs	temps scolaire (1h30)	temps scolaire (1h30)
15h-16h30		NAP (1h30)		NAP (1h30)	NAP (1h30)		NAP (1h30)		NAP (1h30)	
16h30-19h30	périscolaire			périscolaire		périscolaire			périscolaire	



SENIORS

Les sorties de l'été

Chaque mois, un programme de sorties, activités et services est proposé aux retraités de la ville.

Les jeudis : 9, 16, 23 et 30* juillet ;

6, 13, 20 et 27* août
Les jeudis de l'été

Un moment convivial avec les enfants du centre de loisirs, autour de diverses activités. Sur inscription.

* **Les rendez-vous des 30/7 et 27/8 auront lieu à l'Espace intergénérationnel à 10h** pour déguster l'après-midi avec les enfants, des gâteaux cuisinés par les seniors.

▶ 15h30-17h30 au Club house, 53 rue Rosa-Parks.

Samedi 18 juillet

RAPPEL

Visite d'une asinerie

14h - Visite de l'élevage d'ânes de Chennevières-sur-Marne (environ 2 heures). Gratuit.

▶ Départ mairie : 12h
Centre commercial : 12h15.

Inscription obligatoire.

Samedi 22 août

Plage Bleue à Valenton

Un plan d'eau, du sable, une buvette, 40 hectares d'espaces verts et de jardins, des aires de pique-nique : comme en vacances ! Gratuit.

▶ Départ mairie : 9h50
Centre commercial : 10h.

Prévoir pique-nique.
Journée libre.

Mercredi 2 septembre

Goûter intergénérationnel

Avec les enfants du centre de loisirs. Gratuit.

▶ 14h30-16h30 au Club house.

Lundi 7 septembre

Séance cinéma - 18h

Au Ciné 220 à Brétigny-sur-Orge. Tarif au QF (voir tableau).

▶ Départ mairie : 17h15
Centre commercial : 17h20.

Navettes courses

> **Auchan : les vendredis 7 août et 4 sept.**

> **Leclerc Fleury : les vendredis 10 et 31 juillet, 14 août et 11 septembre.**

> **Carrefour Sainte-Geneviève : les vendredis 17 juillet et 21 août.**

> **Leclerc Viry-Châtillon : les vendredis 24 juillet et 28 août.**

Horaires du bus

Départs

> **Mairie : 13h30**

> **Rond-point Chaqueux : 13h40**

> **Centre commercial : 14h30**

> **Leclerc rue Rosa-Parks : 14h40.**

Retours (du centre commercial)

> **15h30 > 16h15.**



Jeudi 17 septembre

Sur les traces de Claude François

Visite du Moulin de Dannemois - 11h. Musée + déjeuner au restaurant.

Tarif au QF (voir tableau).

▶ Départ mairie : 9h45
Centre commercial : 9h50.
Réservations conseillées avant le 31 août.

➔ Pour toute activité, l'inscription est obligatoire au **01 69 46 72 00** ou sur place à l'accueil mairie.



Moulin de Dannemois.

À NOTER / AGENDA

Horaires estivaux

Participer à une sortie avec la halte-garderie, passer un après-midi au centre de loisirs, emprunter des livres et des films à la médiathèque, profiter des terrains sportifs de la ville... Il y a mille et une façons de profiter de ses vacances. Voici des informations pratiques pour vous aider à organiser cette période estivale.

Accueil mairie. Ouvert tout l'été aux heures habituelles (lun, mar, jeu, ven 8h30-12h et 13h-17h30 et sam de 9h-12h). Attention, les 13/7 et 14/8, la mairie fermera à 16h30. *Horaires susceptibles de modifications en cas de canicule.*

Le pôle Culture, Vie locale et associative sera ouvert au public durant tout l'été aux heures habituelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h). Attention, du 3 au 23 août, l'accueil se fera en mairie.

Rens. : 01 69 46 72 09.

L'espace Emploi recevra sur rendez-vous les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA durant tout l'été. Prochains ateliers : "Comment bien utiliser le téléphone" (8 juillet) ; information collective (21 juillet, 25 août, 8 sept.) ; journée spécial CV, lettre de motivation et simulation d'entretien (6 août), atelier sur les dépendances numériques (11 sept.). Inscription obligatoire au 01 69 46 72 03 / 31.

La médiathèque Elsa-Triolet sera ouverte tout l'été aux horaires suivants : mardi et mercredi de 10h à 12h30, vendredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h.

Le Point information jeunesse sera ouvert en juillet mais fermé au public du 3 au 31 août.

Le service Jeunesse / Le Chalet sera ouvert tout l'été (voir p. 13-15).

Le studio Le Onze sera fermé au public du 27 juillet au 31 août. Nouveaux groupes ou habitués du studio de répétition, pensez à réserver vos créneaux de rentrée en appelant le 01 69 46 72 09 !

Les terrains sportifs (multisports, synthétique) seront en accès libre tout l'été.

Le multi-accueil Brin d'éveil sera ouvert tout l'été aux horaires habituels : du lundi au vendredi de 6h à 19h30.

La halte-garderie organise des animations, avec les familles qui la fréquentent, la semaine du 27 au 31 juillet et des sorties famille : base de loisirs de Bois-le-Roi (7/7), forêt de Champcueil (16/7), coulée verte de Paray-Vieille-Poste (21/7), domaine de Chamarande (28/7), cueillette de Savigny-le-Temple et forêt de Rougeau (30/7), parc de Villeroy à Mennecy (27/8). La halte-garderie sera fermée du 27 juillet au 21 août.

La crèche familiale sera ouverte aux horaires habituels. En août, les bureaux seront fermés les jeudis après-midi.

La crèche collective sera fermée du 3 au 23 août inclus. Réouverture le 24 août. En dehors de cette période, elle sera ouverte aux heures habituelles, de 7h30 à 18h30.

La salle des Familles (louée aux habitants durant l'année) sera fermée pour entretien annuel du 14 juillet au 20 août.

Les centres de loisirs seront ouverts tout l'été. En août, tous les enfants seront regroupés au centre de loisirs Robert-Desnos (quartier des Joncs-Marins). Accueil matin : entre 7h15 et 9h30. Départ le soir : entre 17h et 19h30. Possibilité d'accueil à la demi-journée (avec ou sans le repas du midi).

La Réussite éducative et l'espace familial Louis-Daquin seront fermés au public du 20 juillet au 21 août inclus.

Le Centre musical et artistique (CMA) sera fermé au public à partir du 11 juillet. Réouverture le 24 août. Pour les inscriptions de rentrée, RV au forum des associations le samedi 5 septembre (voir page 17).

Les salles Wiener et Gavroche (prêtées aux associations durant l'année) seront fermées pour entretien annuel, du 6 juillet au 30 août.

Le bureau de poste (place du 8-Mai-1945) sera fermé du 3 au 31 août inclus. L'agence de Sainte-Geneviève, route de Corbeil reste ouverte. ■

Barème des tarifs (en fonction du quotient familial)

Ressources annuelles par foyer fiscal	Taux d'effort	Sortie cinéma	Moulin Dannemois
0 à 9 000 €	10 %	50 cents	4,50 €
9 001 à 11 988 €	20 %	1 €	9 €
11 989 à 16 788 €	40 %	2 €	18 €
16 789 à 22 788 €	60 %	3 €	27 €
22 789 euros et +	100 %	5 €	45 €



POLITIQUE DE LA VILLE

Fleury signe le contrat de ville en faveur des quartiers

Le 2 juin dernier, le contrat de ville de l'agglomération du Val d'Orge était signé par le Préfet de l'Essonne. Un engagement en faveur des quartiers entre l'État et les cinq villes de l'agglomération retenues. Fleury, qui fait désormais partie des 1300 communes en géographie prioritaire de France, est une des villes signataires.

Suite à la réforme de 2014, les contrats de ville sont désormais pilotés à l'échelle intercommunale, en lien avec l'État et les communes. Ils sont l'un des outils de la Politique de la Ville pour assurer l'égalité entre les territoires et améliorer les conditions de vie des habitants en réduisant les écarts de développement entre les quartiers. Dans la nouvelle "géographie prioritaire" de l'État, cinq quartiers du Val d'Orge sont retenus, dont le quartier des Aunettes à Fleury. Concrètement, que signifie la signature du contrat de ville pour ces quartiers? Elle garantit tout simplement le financement de 40 millions d'euros de projets d'investissements pour renforcer les services quotidiens, redynamiser les commerces de proximité, améliorer le cadre de vie et ainsi rendre les quartiers plus attractifs: un soutien financier très loin d'être négligeable, cofinancé par l'État et les partenaires

mobilisés, notamment le Conseil régional d'Île-de-France.

44 mesures pour agir concrètement en faveur des habitants

Le contrat de ville est l'aboutissement d'un travail partenarial étroit entre les collectivités, les services de l'État et de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. La communauté d'agglomération du Val d'Orge et les communes ont établi ensemble un diagnostic pour définir des priorités répondant aux besoins des habitants: développement économique au service de l'emploi, éducation et citoyenneté, prévention de la délinquance et accès au droit, projets de proximité au service de l'habitat et du cadre de vie. Deux autres thématiques s'ajoutent à cette liste, à savoir la Santé, la Vie des quartiers. Enfin, des actions seront également déployées au titre des

thématiques transversales: Égalité femmes-hommes et Lutte contre les discriminations. Ces axes prioritaires sont ensuite déclinés en 44 mesures concrètes dans le contrat de ville. A Fleury, deux projets y sont inscrits: la requalification des espaces extérieurs des Aunettes, à hauteur de 2 634 000 euros, ainsi que la réhabilitation et l'extension du Centre musical et artistique, à hauteur de 2 045 050 euros. L'agglomération prévoit aussi la création sur le territoire intercommunal d'un lieu ressources dédié à l'emploi et au développement économique, et d'un équipement de santé pluridisciplinaire, ainsi que l'acquisition d'un véhicule utilitaire aménagé pour des permanences dans les quartiers. Enfin, des conseils citoyens seront progressivement mis en place au sein de chaque quartier prioritaire. ■



JONCS-MARINS

Aménagements paysagers: trame bleue, trame verte

Aux Joncs-Marins, de grands aménagements paysagers sont en cours; ils dessinent progressivement les futurs espaces verts, parcs publics et chemins piétonniers.

Différents espaces verts naturels s'articulent autour des dix lots de constructions et forment la trame verte de l'écoquartier: le bois des Joncs, le parc de la Coulée-Verte, le bois des Chênes, les chemins piétonniers, les rues plantées... Ces aménagements sont menés par l'agence Paule Green et les bureaux d'étude Éco-R et Tecnic, en concertation avec la Ville. Pour répondre aux enjeux actuels du développement durable, ils ont imaginé un ingénieux système de récupération des eaux de pluie par des noues, planté des milliers de végétaux et semé de grandes prairies (10 000 m²). Quant aux matériaux utilisés pour "habiller" ces espaces, ils sont évidemment recyclables: béton, bois, terre, pierre et métal.

L'eau captée par les noues

"Les paysagistes portent aujourd'hui un nouveau regard sur l'eau de pluie",

explique Yann Michel, paysagiste pour l'agence Paule Green. "Il ne s'agit plus d'un déchet qu'il faut rejeter immédiatement vers les canalisations, hors de la ville. Elle est maintenant perçue comme un bien précieux susceptible d'entretenir un milieu vivant et de structurer un paysage urbain." Aux Joncs-Marins, l'eau est une donnée essentielle. En tombant sur les toits et les espaces publics imperméabilisés, elle représente un volume très important. Captée, orientée, mise en mouvement vers des espaces fertiles, elle participe à l'entretien et à la valorisation des espaces verts et devient un outil d'aménagement. Dans la rue Rosa-Parks, par exemple, l'eau de pluie est infiltrée de manière naturelle le long de la voirie, captée par des zones plantées de joncs marins, de carex ou de prêles, puis orientée vers la noue centrale. Un voyage qui profite aux plantes, filtre l'eau et irrigue tout un quartier.

Des milliers de plantations dans le quartier

La trame verte est le deuxième volet du projet. Les paysagistes ont choisi des séries végétales majoritairement indigènes, résistantes, autonomes et propices à la biodiversité. Trois strates végétales ont été installées: arborée, arbustive, herbacée. En tout, ce sont 180 arbres (frênes, érables, liquidambers...), 8 000 arbustes (orangers du Mexique, lauriers-tins...) et 25 000 vivaces (carex, hémérocalles...) qui ont été plantés! Des paillis (fragments de bois, cailloux...) ont été disposés autour des végétaux pour réduire l'arrosage et le désherbage. Les rues bénéficient de plantations d'arbres à l'automne. Les arbres tempèrent les rues, végétalisent la ville et ont un rôle à la fois esthétique, sanitaire, climatique et environnemental. ■



ÉCONOMIE

Énodis s'installe aux Radars

Créé en 1988 et implanté à Fleury, le groupe Énodis, fabricant d'équipements de cuisines professionnelles, a inauguré ses nouveaux locaux dans le parc d'activité des Radars les 22, 23, et 24 juin derniers, en présence des élus floriacumois Claude Boutin, Didier Rajobson et Plamena Teneva-Main. Cette entreprise familiale ne cesse de se développer, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 42 millions d'euros en 2014.



HABITAT

Inauguration de nouveaux logements

Plusieurs lots de logements ont été inaugurés ces derniers mois. C'est le cas du lot 2 (19 logements livrés en octobre) et du lot 3 (84 logements et 5 maisons livrés en juin 2014), situés rue de la Coulée-Verte.

Un événement qui a eu lieu le 9 juin dernier, en présence de David Derrouet, maire de Fleury, et de Hervé Manet, membre du comité exécutif d'Icade, et de la représentante de la copropriété.



... LES ÉCOLES EN FÊTE

Oui l'école est finie !

Kermesse à l'école Paul-Langevin, bal à la maternelle Joliot-Curie, fête du nouveau groupe scolaire Robert-Desnos... les écoles de la ville ont fêté, chacune à leur manière, la fin d'année scolaire.

8-12 juin **Lez'arts à l'école**
Du 8 au 12 juin, toutes les écoles étaient en effervescence ! Et pour cause, dans le cadre de la semaine "Lez'arts à l'école", les écoliers de Fleury présentaient tour à tour leur spectacle au Centre musical et artistique. Chaque spectacle était le fruit d'un travail artistique développé au fil de l'année avec les enseignants du Cma. Et pour clore la semaine, un grand bal avait lieu dans la cour de l'école maternelle Curie, vendredi 12 juin. Chansons traditionnelles françaises, comptines du monde entier... les enfants ne se sont pas fait prier pour entraîner leurs parents dans la danse, rythmée par l'orchestre du Cma et par Stéphanie Ballet.

Ven 12 juin **Groupe scolaire Langevin**
Vendredi 12 juin, à partir de 18h, parents et enfants étaient attendus pour la grande kermesse organisée dans la cour de l'école. Jeux de société, dessins au sable, pêche à la ligne, jeux d'adresse, stand maquillage... ce soir-là à l'école Langevin, la joie pouvait se lire sur bien des visages !

Sam 13 juin **Groupe scolaire Desnos**
Première kermesse dans l'école flambant neuve ! Stands maquillage avec les animateurs du centre de loisirs, jeux sportifs... la fête s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sous un magnifique soleil ! ■



11-25 ANS

Vive la jeunesse !

La jeunesse est une période clé de la vie. Elle est aussi plurielle. Entre un préadolescent à la recherche d'une activité de loisirs, un adolescent prêt à s'investir dans un projet collectif et un jeune adulte en quête d'une formation ou d'un travail, les attentes ne sont évidemment pas les mêmes. Il s'agit donc de proposer des structures adaptées à chaque âge. Ainsi, les animateurs du Chalet accueillent avec enthousiasme la bonne humeur et l'énergie des 11-17 ans. Cet été, ils ne vont d'ailleurs pas s'ennuyer : tout un programme d'activités et de sorties leur sont proposés. De leur côté, les médiateurs touchent davantage les jeunes de plus de 16 ans. Quant au Point information jeunesse, il accompagne chaque année des centaines de jeunes de 11 à 25 ans. Tous ces acteurs ont en commun des missions d'accueil, d'animation, d'éducation et d'insertion. Ils sont en quelque sorte les maillons d'une même chaîne allant du plus petit au plus grand ! ■

►► VIVE LA JEUNESSE !

Autonomie, ouverture au monde, éducation aux savoirs, socialisation, insertion professionnelle... Tels sont les principaux objectifs à atteindre pour les équipes du service Jeunesse de la Ville. Des objectifs et des actions adaptés aux problématiques et aux spécificités de chaque tranche d'âge. Pour Hasna Tlili, animatrice du Pij, il s'agit de "préparer l'individu à son insertion sociale et professionnelle" à travers un projet éducatif global. Pour les deux médiateurs de rue de Fleury-Mérogis, il s'agit également de favoriser la socialisation des jeunes de plus de 16 ans. Un travail de médiation qui passe parfois par la résolution de conflits et l'apaisement de tensions. L'organisation de rencontres sportives dans les collèges, la pratique régulière d'un sport au gymnase ou encore l'organisation en autonomie de soirées au Chalet

permettent aux jeunes de réinvestir leur énergie dans des activités valorisantes et constructives. Quant aux plus jeunes, les 11-15 ans, ils ont besoin d'être accompagnés dans leurs projets et activités pour prendre peu à peu leur autonomie. Une équipe qualifiée, composée d'animateurs professionnels et de vacataires diplômés, propose toute l'année des actions de qualité. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un œil à la riche programmation d'été du Chalet !

Un chalet pour les vacances

Avec ses salles d'activité, son coin cuisine, son jardin et sa terrasse, le Chalet est un lieu agréable pour les vacances. Situé au carrefour des quartiers, rue Pierre-Brossolette, il accueille les jeunes tout l'été, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à

18h. "La plupart des 11-15 ans sont partants pour toutes sortes d'activités. C'est l'âge où ils sont enthousiastes pour tout !", se réjouit Georges, animateur titulaire au Chalet. La programmation de cet été traduit cet enthousiasme. Il y a d'abord les "classiques" : rendez-vous sportifs au gymnase, ateliers culinaires, activités créatives et manuels, pique-nique et barbecue... Sans oublier les soirées à thème et les veillées jeux, Loup Garou et feu de camp... Les jeunes sont également très friands de sorties telles que le bowling (9 juillet, 6 août), Koezio (23 juillet, 13 août) ou encore Laser Game (30 juillet, 27 août). "Nous veillons à ce que chaque jeune puisse faire au moins une sortie de ce type mais nous en limitons le nombre pour éviter l'accumulation "d'activités de consommation", commente Sara, animatrice au Chalet. Heureusement,



l'offre d'activités et de sorties est très large et adaptée à tous les goûts.

S'évader, voyager...

En vacances, on change son quotidien, on quitte les lieux habituels, on découvre de nouveaux horizons ! Sept jeunes, encadrés par deux animateurs, auront la chance de partir camper à Buthiers (77), du 27 au 31 juillet. Au programme de cette escapade : découverte de la base de loisirs, baignade, mini-golf, ping-

pong, tir à l'arc, escalade, parcours aventure, soirée astronomie... Deux journées à la mer sont également prévues : les mercredis 22 juillet et 19 août. Tous les mercredis sont d'ailleurs placés sous le signe de l'eau : sorties bases de loisirs, piscine du Val d'Orge...

Quartiers d'été

Cette année, les équipes lancent les "Quartiers d'été" ! Tous les lundis, de 15h à 17h, le service Jeunesse se

"délocalise" et investit les quartiers. Les animateurs installeront chaises longues, jeux, filets de volley en bas des immeubles et proposeront un bel après-midi d'animations ! Retrouvez les aux quatre coins de la ville : aux Résidences les 6 juillet et 3 août, ►

EN BREF

Service Jeunesse**LE CHALET, ESPACE D'ACCUEIL POUR LES 11-15 ANS**

Rue Pierre-Brossolette - Tél. : 01 69 46 72 74.
Ouvert tout l'été du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

LE POINT INFORMATION JEUNESSE, LIEU D'INFORMATION POUR LES 11-25 ANS

Place du 8-Mai-1945 - Tél. : 01 69 72 19 65
Ouvert en juillet mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, fermé au public du 3 au 31 août.

Des équipes qualifiées

Le service Jeunesse (Le Chalet et le Pij) est constitué d'une équipe d'animateurs qualifiés et expérimentés. Une solide expérience de terrain s'ajoute à leurs brevets ou diplômes professionnels spécialisés (BAFA, BAFD, BPJEPS, licence d'intervention sociale...). Dans les deux structures d'accueil de la ville, les jeunes sont donc accueillis et encadrés par des professionnels de l'animation. Tous déploient une grande énergie pour proposer à la jeunesse des actions de qualité et un accompagnement individualisé et adapté à chaque étape de la vie.



LE MOT DE L'ÉLUE

La jeunesse vue par Alexandra Le Foll-Karouani, maire-adjointe chargée de la Jeunesse

La jeunesse est tour à tour déchirée, révoltée, mélancolique. Elle est passionnée, intransigeante. Sa caractéristique est bien de pouvoir incarner tous les sentiments à la fois amoureux, tristes, enthousiastes et déçus. Mais la jeunesse, c'est d'abord une formidable envie, l'envie de croire, d'aimer, de savoir, l'envie de vivre. On prive une partie de la jeunesse de l'accès aux grandes œuvres de l'esprit en prétendant qu'elle n'est pas capable de faire l'effort nécessaire pour les comprendre, que c'est trop compliqué pour elle et que cela ne lui sert à rien ; quand on refuse d'enseigner Antigone à un fils d'ouvrier ou à l'enfant d'immigré, on ne fait pas la politique qui permet à chacun de conquérir l'estime de soi, on fait la politique du nivellement, de l'égalitarisme, de l'assistanat. A Fleury, nous pouvons nous réjouir d'avoir deux structures avec deux objectifs différents mais qui permettent à notre jeunesse de s'y retrouver, de discuter, de trouver un soutien, une aide, des conseils... Il est important que ces deux structures fassent leur chemin malgré toutes les difficultés rencontrées au cours des différentes missions et les animateurs et animatrices présents s'y attèlent chaque jour sans relâche, en proposant à la fois des activités culturelles, ludiques, intergénérationnelles, mais aussi professionnelles et sociales. Qu'ils et elles en soient remerciés ici.



► aux Chaqueux les 13 juillet et 10 août, à la Greffière les 20 juillet et 17 août, aux Aunettes les 27 juillet et 24 août.

Les jeudis de l'été

Les services Jeunesse, Centre de loisirs, Retraités et CCAS proposent les Jeudis de l'été. De quoi s'agit-il ? C'est une rencontre intergénérationnelle autour d'un goûter convivial. Tous les jeudis dès 10h, les jeunes du Chalet et les enfants du centre de loisirs investiront la cuisine de l'Espace intergénérationnel pour confectionner gâteaux et gourmandises. Jeunes et seniors se retrouveront l'après-midi au Club house pour déguster cette cuisine maison et partager un moment convivial et intergénérationnel.

Actions "passerelles"

Pour garantir une cohésion éducative entre les tranches d'âges et favoriser les échanges entre le centre de loisirs et le service Jeunesse, des actions "passerelles" sont organisées tout au long de l'année et cet été. Ainsi les enfants du centre de loisirs et les 11-15 ans pourront se rencontrer à l'occasion des activités multisports

(10 juillet), des journées barbecue et multi-jeux (31 juillet, 14 août) ou encore lors de veillées et feux de camp (17 juillet, 14 août). Une bonne façon d'aider les plus jeunes à grandir et à se familiariser avec le Chalet. Cette passerelle entre le centre de loisirs et le service Jeunesse se prolonge avec le travail réalisé par le Point Information Jeunesse en direction des 11-25 ans dont la mission est d'assurer une continuité éducative et un accompagnement global de la personne.

Le PIJ :

un accompagnement global

Hasna Tlili, animatrice socio-culturelle, informe, conseille et oriente le public toute l'année. Le Pij a pour mission principale d'informer les jeunes sur des thématiques aussi variées que la santé, la vie quotidienne, la scolarité, la formation, l'emploi, la citoyenneté et les loisirs. Mais au fil des années, comme partout ailleurs, le Pij a dû évoluer et élargir ses missions pour répondre aux besoins locaux des jeunes. La nécessité d'actions de prévention s'est imposée afin d'agir sur les facteurs d'exclusion : chômage,



problème de santé, de mobilité, illettrisme, etc. A Fleury, des actions spécifiques sont ainsi menées : campagnes de prévention aux addictions dans les collèges ; cérémonie annuelle en l'honneur des jeunes diplômés pour valoriser la réussite scolaire ; lutte contre le décrochage scolaire via l'opération "SOS rentrée" ; dispositifs BAFA et aides aux départs en vacances pour favoriser l'autonomie des jeunes ; participation au Forum de l'emploi du Val d'Orge et au Forum des jobs d'été et de l'alternance, etc. Une vision globale prévaut dans les actions menées par le Pij afin de préparer l'individu à son insertion sociale et professionnelle. Une aide précieuse et multiforme pour inciter les jeunes à prendre en main leur destin et trouver leur place dans la société. ■

LE CHALET, FICHE PRATIQUE

Comment s'inscrire au Chalet durant l'année scolaire ?

Avec les documents suivants : fiche d'inscription, carnet de santé, quotient familial, cotisation annuelle (1,5 euro). Pour la première inscription, les parents sont les bienvenus ! Cette rencontre entre parents et animateurs permet de tisser de précieux liens.

• Horaires en période scolaire :

mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 18h30 et mercredi et samedi de 14h à 18h30.

Comment s'inscrire aux activités d'été du Chalet ?

Après les préinscriptions du mois de juin, les inscriptions définitives aux activités et sorties d'été auront lieu au Chalet tous les lundis et mercredis matins de 10h à 12h. Pour les sorties, une autorisation parentale devra accompagner la fiche d'inscription. Les animateurs veilleront à ce que chaque jeune puisse bénéficier d'une sortie loisirs (Koezio, Laser Game ...).

• Horaires d'été :

ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



ACTIVITÉ

Forum des associations



Informations, démonstrations, fiches d'inscription... Vous aurez tous les éléments en main, le samedi 5 septembre, au forum des associations, pour décider de vos activités de rentrée ! Côté sport, il y en aura pour tous les goûts : basket, football, gymnastique, handball, karaté, taï-jitsu, tennis, taekwondo, VTT... Parmi la trentaine de stands qui seront présents ce jour-là, vous trouverez une large palette d'activités sportives mais aussi culturelles ou sociales : avions et planeurs avec l'Aéroclub des cigognes, peinture avec Les Diaprés, commerce équitable avec Artisans du monde et Madagascar Île continent, entraide et solidarité avec le Secours populaire, Vie libre, Club des parents solidaires, activités de quartier avec les amicales de locataires, les jardins familiaux... Ce sera le moment d'inscrire petits et grands au Centre musical et artistique (CMA) et à l'École municipale des sports et de découvrir la nouvelle programmation du service culturel. En fin d'après-midi, des surprises vous attendent avec la traditionnelle tombola... ■

Samedi 5 septembre - 14h-19h - complexe sportif Jacques-Anquetil - rens. : 01 69 46 72 09.

PORTRAIT

Catherine Hirzel, auteure de poésie

C'est par une belle journée ensoleillée que nous rencontrons Catherine Hirzel, floriacumoise et auteure de poésie. Il y a dans le regard de cette jeune retraitée de soixante ans un mélange de douceur, de mélancolie et de timidité. Depuis quand et comment est-elle venue à l'écriture ? Telles sont les questions que nous lui avons posées pour retracer son étonnant parcours.

“Une petite plume / Que j'attends et j'espère / Un peu comme on libère / Un oiseau dans la brume”, écrit Catherine Hirzel dans *Âme de vers*. S'autoriser à écrire n'est pas chose aisée : “L'écriture me tenait à cœur depuis longtemps mais encore fallait-il sauter le pas !” Pourtant, depuis qu'elle s'est lancée, les encouragements et les récompenses se sont multipliés ! Lorsque nous l'avons rencontrée, elle venait de recevoir une médaille d'étain de la Société des arts, sciences et lettres de Paris.

Le chemin de l'écriture

Tout a commencé en 1993 lorsqu'elle participe au Salon du livre de Gagny où on l'encourage à écrire. En 1998, elle participe pour la première fois à un concours de poésie. En 2006, elle décroche le 3^e prix d'un concours parrainé par la Société des poètes français. La chance lui sourit cette année-là puisqu'elle rencontre son compagnon actuel, après une longue période de solitude avec sa fille. En 2010, elle fait partie des 416 poètes qui envoient leurs textes aux “Ateliers

d'expression” et reçoit une Mention spéciale. Elle décide de suivre les cours de littérature proposés par le CNPFD, le Centre national privé de formation à distance. Pour celle qui a quitté les bancs de l'école dès l'âge de 16 ans et qui a occupé toutes sortes d'emplois peu qualifiés (manutentionnaire, facturière, secrétaire, aide-comptable), quel bonheur de plonger dans l'univers des grands auteurs et de “plancher” sur des dissertations ! “En fin d'année, j'ai décroché le diplôme avec la mention Très bien”, précise-

elle fièrement. En 2011, elle obtient le 5^e prix du concours poétique de l'association “Plumes à connaître”. Mais c'est une période difficile qui se solde par un “burn out”. De grandes épreuves au cours de sa vie et le décès de sa mère réveillent de vieilles blessures.

“Écrire pour se sentir vivante”

Pour s'en sortir, Catherine Hirzel multiplie les initiatives. Elle s'inscrit au service Emploi de la Ville où elle reçoit une aide précieuse, suit des

ateliers pour retrouver confiance et estime, participe il y a quelques mois à la première émission-spectacle “Quand l'amour Fleury” avec La compagnie simagine. Et surtout, elle s'adonne librement à sa passion, écrire.

Elle prépare actuellement un nouveau recueil de poésie et projette d'écrire pour les tout-petits. En attendant, plusieurs ouvrages sont déjà disponibles et notamment *Les Buveurs de lune* (2012) et *Âme de vers* (2013). ■



CULTURE

L'été à la médiathèque

La médiathèque sera ouverte tout l'été aux horaires suivants : mardi et mercredi de 10h à 12h30, vendredi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h.

Bon à savoir : entre le 1^{er} juillet et le 31 août, vous pouvez emprunter des documents en nombre illimité (sauf pour les jeux vidéo) et la durée du prêt est étendue à deux mois. Par contre, la réservation n'est pas possible pendant cette période.

Pour plus de renseignements sur le réseau des médiathèques du Val d'Orge, consultez le www.lireenvaldorge.fr

FOOTBALL

Tournoi de fin d'année

Une belle saison s'achève pour l'USFM football de Fleury. Pour terminer en beauté l'année, le club organisait un grand tournoi interclubs les 13 et 14 juin derniers. De nombreuses équipes, venues de toute l'Île-de-France, étaient réunies sur le stade de la commune. Tous les jeunes (de 6 à 13 ans) ont reçu une médaille à l'issue de la rencontre sportive.



ARTIFICE

Sous les feux du 14 juillet

Comme chaque année, un magnifique feu d'artifice illuminera le ciel de Fleury pour la fête nationale. Le feu d'artifice du 14 juillet est toujours un moment très attendu des Floriacumois. Et chaque année, la magie opère sans faillir : regards émerveillés des enfants, cris d'admiration, applaudissements... un spectacle à ne pas manquer ! Pour profiter de ce beau moment et célébrer la fête nationale de manière conviviale, rendez-vous sur le parking du skatepark.

- Feu d'artifice
Mardi 14 juillet à 23 heures,
parking du skatepark,
gratuit.



AUNETTES

Au tour des femmes

Le 6 juin dernier, lors de la fête des voisins, Gisèle, Laura, Élisabeth (ZAZA), Saada, Valerie, cinq femmes du quartier des Aunettes, membres de l'association Réagir, étaient sur les devants de la scène. Aux côtés des auteurs-compositeurs BinObin, elles ont chanté des chansons originales, créées dans le cadre du projet FAM (Femme Altérité Mémoire). Un projet initié par le groupe BinObin et dont le but est de mettre en lumière les trajectoires et le vécu des femmes dans les quartiers. “Au tour des femmes” est le spectacle issu du travail réalisé en atelier, avec des femmes de Fleury, mais aussi de Paris, Saint-Etienne, Le Chambon, Beauvais, Saint-Denis... Avant la fête des voisins, une première représentation avait eu lieu au théâtre de Ménilmontant, le 3 juin, devant un large public, dont familles et amis, venus en nombre spécifiquement à Paris. Citoyenneté, mémoire, mobilité... un beau projet qui met un coup de projecteur sur les femmes des quartiers.



INSCRIPTIONS

Centre musical et artistique

Danse, théâtre, musique : pour vous inscrire aux cours du Centre musical et artistique, ne manquez pas le forum des associations qui aura lieu le samedi 5 septembre au complexe sportif Jacques-Anquetil.

Vous pourrez également vous inscrire entre le 7 et le 12 septembre, au Cma : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h à 18h, mercredi de 14h à 18h et samedi 12 septembre 2015 de 9h30 à 12h.

Renseignements :
01 60 16 84 29.

Résidence Marcel-Paul Vide-greniers

Le vendredi 10 juillet, de 14h à 18h, un vide-greniers ouvert à tous aura lieu à la maison de retraite Marcel-Paul. Les bénéfices réalisés serviront au financement du programme d'animations qui est offert toute l'année aux résidents de la maison de retraite.

Mardi 14 juillet 23h Feu d'artifice

Skatepark rue Roger-Clavier
Rens. : 01 69 46 72 09

mardi 25 août 71^e anniversaire de la Libération de Fleury

Commémoration du 25 août 1944.
Rendez-vous à 10h sur le parking
du cimetière.

Du 1^{er} au 30 septembre Démarches de rentrée

Pensez à faire (re)calculer
votre quotient. Lire page 6

Seniors Tranquillité vacances

Afin de limiter au maximum les risques d'intrusion et de cambriolage, la gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements vides durant la période d'été. Des patrouilles de surveillance sont organisées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Vous pouvez remplir un formulaire individuel pour informer la gendarmerie de votre départ. Cette demande doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence. Avant de partir, quelques conseils : veillez à bien fermer votre logement (portes, fenêtres, garage...), relevez régulièrement ou faites suivre votre courrier, mettez votre argent, bijoux et objets de valeurs, voiture... en lieu sûr, en voyage gardez sur vous vos moyens de paiement, clés de voiture, téléphone...
En cas d'urgence, composez le 17.

Pour en savoir plus : www.interieur.gouv.fr

Samedi 5 septembre 9h-12h Halte-garderie

Matinée portes ouvertes.

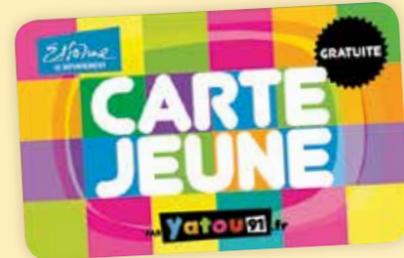
Samedi 5 septembre 14h-19h complexe sportif Jacques-Anquetil Forum des associations

Informations, démonstrations,
fiches d'inscription... Culture,
sport... faites votre choix !

Lire page 17

Du 7 au 12 septembre - Cma Inscriptions Cma

Danse, théâtre, musique : pensez
à vous inscrire aux activités du Cma.
Lire page 19



Carte Jeune 16-18 ans : choisissez votre pack !

Vous avez 16, 17, 18 ans ? Choisissez un pack d'une valeur de 140 euros par an. La carte Jeune permet à tous les Essonnais de 16, 17 et 18 ans de bénéficier d'une bourse de 140 euros par an pour financer un projet, une envie, un besoin. Selon votre âge, le pack peut servir à financer une tablette numérique ou un netbook, une partie de votre permis de conduire ou de votre assurance voiture, un projet individuel ou collectif (groupe de musique, matériel nécessaire pour une formation professionnelle), une partie de vos frais de santé, l'adhésion à un club sportif... Vous trouverez toutes les informations sur yatou91.fr. La demande de carte est à adresser au Conseil départemental **avant le 30 septembre 2015**.

Rencontrez vos élu-e-s



David Derrouet,
maire, vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val
d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza,
maire-adjointe chargée
de l'Action sociale, du
Logement et de la Lutte
contre les discriminations



Jean-Marc Frésil,
maire-adjoint chargé
de la Culture



Nathalie Batard,
maire-adjointe chargée
de l'Enfance et du Scolaire



Claude Boutin,
maire-adjoint chargé
des Travaux
et de la Sécurité routière



Nadia Le Guern,
maire-adjointe chargée
de la Petite enfance
et de la Réussite éducative



Didier Rajobson,
maire-adjoint chargé
du Sport, de la Vie
associative et du
Développement durable



**Alexandra
Le Foll-Karouani**,
maire-adjointe chargée
de la Jeunesse
et des Retraités



Karine Ranvier,
maire-adjointe chargée
de l'Emploi, de l'Insertion
et du Commerce



Germain Battais,
conseiller municipal



Joseph Jasmin,
conseiller municipal



Célia Legenty,
conseillère municipale
déléguée communautaire



Boualem Benaoua,
conseiller municipal
délégué communautaire



Martine Chabot,
conseillère municipale
déléguée en charge
de l'Aménagement du
territoire



Stéphane Bernard,
conseiller municipal



Catherine Degoul,
conseillère municipale



Ahmed Naceh,
conseiller municipal



Nathalie Clavier,
conseillère municipale



Faouzi Cherchali,
conseiller municipal



Plamena Main,
conseillère municipale



Gisèle Bikandou,
conseillère municipale



Didier Fillat,
conseiller municipal



Caroline Séverin,
conseillère municipale



Nicolas Piffault,
conseiller municipal

Élu-e-s de l'opposition



Bruno Hyson,
conseiller municipal



Ruddy Sitcharn,
conseiller municipal



Abdel Yassine,
conseiller municipal



Clotilde Clavier,
conseillère municipale



Annie Saltzmann,
conseillère municipale
Front de gauche

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU-E-S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, David DERROUET
01 69 46 72 00

• Avec les conseillers municipaux
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Stéphane RAFFALI, conseiller départemental, sur RV - 06 21 04 73 36

• Avec Malek BOUTIH, député de l'Essonne, sur RV - 01 60 15 56 53
boutihmalek@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

Texte non communiqué.

Eau publique : c'est OUI à 78 %

Depuis plus de dix ans, nous portons le projet d'une régie publique de l'eau. Certaines collectivités voisines ont fait ce choix et ont sorti la distribution et le traitement de l'eau de la logique marchande : ces expériences ont fait baisser le prix de l'eau pour les habitants.

Une consultation a été organisée par l'agglomération sur ce sujet hautement important.

Le OUI à la régie publique l'a emporté avec un total de 78 %. C'est le vote de Fleury Ensemble. Mais dans notre ville nous avons été très peu à participer à ce vote. Et pour cause !

La majorité municipale n'a pas daigné informer les Floriacumois-es sur ce moment démocratique !

Ni communication dans le bulletin municipal, ni réunion d'information.

Faire baisser le prix de l'eau pour tous ne semble pas intéresser notre maire, qui a tout simplement "séché" le Conseil communautaire qui actait à l'unanimité la volonté des habitants.

Face au désintérêt du maire des affaires locales, nous lançons un appel citoyen à l'opposition et aux habitants.



Abdel YASSINE et Clotilde CLAVIER
Groupe Fleury Ensemble

<http://fleuryensemble.blogspot.fr/>
Facebook : Fleury Ensemble

Fausses promesses

Encadré par deux voitures de police, pour éviter les sportifs Floriacumois en colère, le Maire a signé le "contrat de ville" dans le château de Villemoisson, bien loin des quartiers populaires. C'est **sans discussion** au Conseil Municipal que ce contrat a été bouclé ! Le Front de Gauche n'a eu qu'après le conseil les détails de ce contrat et constate **l'absence de concertation avec les habitants**.

Le Maire annonce la construction (coût 2,6 millions €) d'un nouveau CMA correspondant à une ville de 20 000 hab. ! Alors que des professeurs de musique sont renvoyés chez eux et que de nombreux Floriacumois n'y ont pas accès. On est loin de projets décidés avec les habitants et la recherche du vivre ensemble. Rien ne s'annonce pour la jeunesse, le développement des équipements sportifs, l'amélioration de l'environnement de nos quartiers, hier entourés de verdure aujourd'hui étouffés de béton ! Ce contrat de ville est une course aux subventions ! Selon la méthode du copinage "premier arrivé premier servi". **Des citoyens ont raison de rejeter la politique gouvernementale d'austérité appliquée dans leur ville !** Alors que le Maire dépense, énormément, en communication, tentant d'expliquer ses dettes, qu'il fera payer aux Floriacumois plus tard, il supprime des emplois, augmente les tarifs des services allant jusqu'à 50% d'augmentation pour la restauration scolaire. **Le FRONT de GAUCHE, résolument anti austérité**, dénonce ces choix de faire payer les familles.

A. SALTZMANN, Groupe Front de gauche. Pour + d'infos, RV sur Facebook "Fleury Demain"

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
• **GENDARMERIE DE FLEURY**
1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05
• **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**
4, rue François-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 46 57 60
• **ASSISTANTES SOCIALES**
Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET

Naissances

POTEAU Emma, Régine,
Catherine née le 2 juin 2015.

SERIN Jaylis, Marie
née le 4 juin 2015.

IBRAHIMOGLU Hamza
née le 10 juin 2015.

DUBOURVIEUX Cyana, Marie
née le 22 juin 2015.

MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- Morsang-sur-Orge

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59

Patrick CHAPUZOT : 4, rue

Salvador-Allende, 01 60 15 82 83

Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.
Le **lundi matin** de mars à novembre.

• Objets encombrants

Secteur collectif : **les mercredis 15 juillet, 5 et 19 août, 2 et 16 septembre.**
Secteur pavillonnaire : **les mercredis 15 juillet, 19 août, 16 septembre.**

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• CMPP

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34

ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• DENTISTES

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17

D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Linda ICHIR

2, avenue du Docteur-Fichez

01 69 24 39 90

Marianne LECHERTIER

5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• CENTRE HOSPITALIER MANHÈS

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Rappels : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.
Attention, jours de ramassage différents pour l'impasse de la Gribelette et la rue des Roseaux.
Pour tout renseignement :
0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

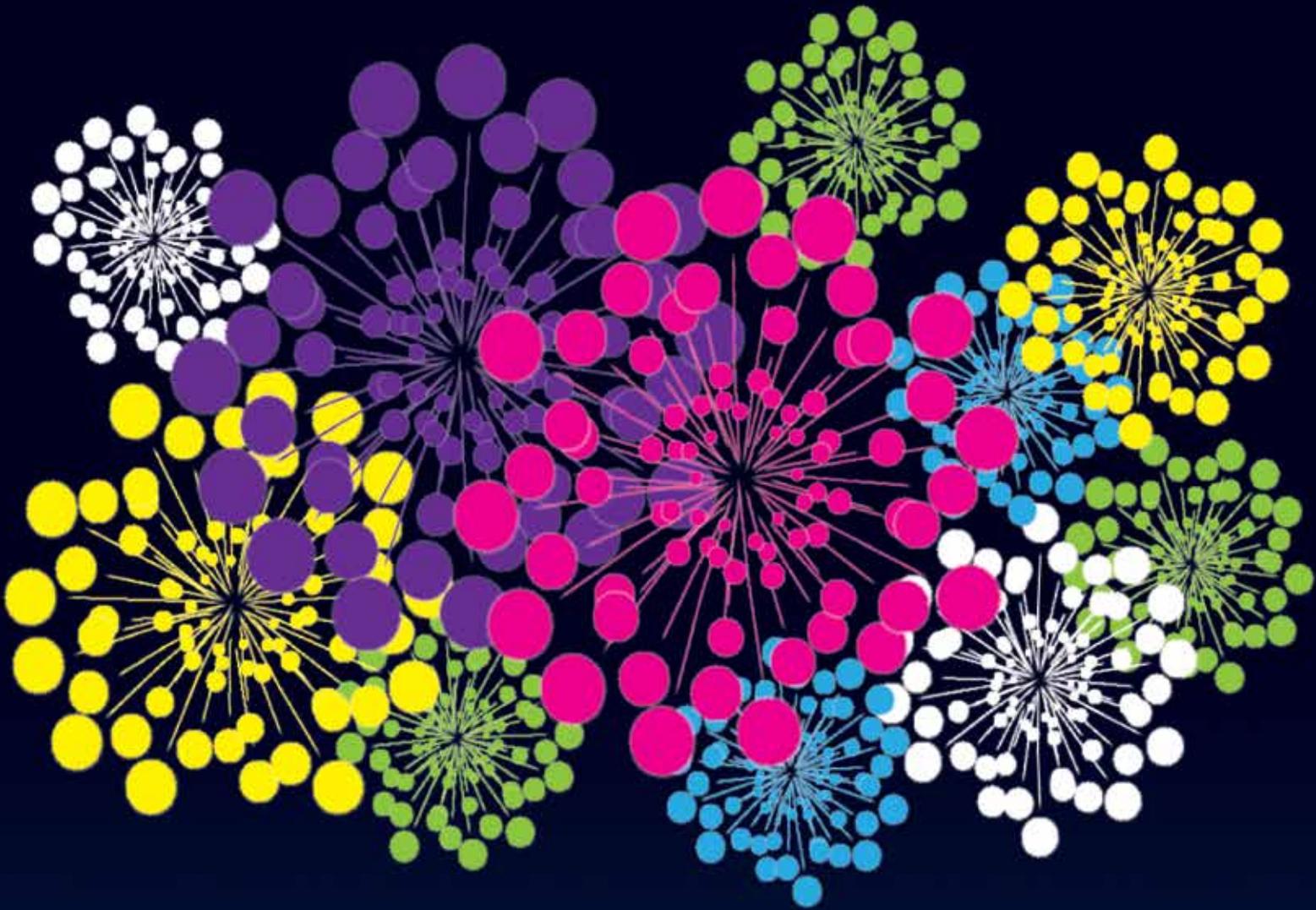
PERMANENCE EN MAIRIE

• AVOCAT CONSEIL

De 10h15 à 11h45

le **vendredi 31 juillet**.

Pas de permanence en août.



FEU D'ARTIFICE

mardi 14 juillet

23 heures

Rue Roger-Clavier - Skatepark



Rens. au 01 69 46 72 09 - www.mairie-fleury-merogis.fr

 [villedefleurymerogis](https://www.facebook.com/villedefleurymerogis)